

**REGLEMENT DU TOURNOI REGIONAL DE
TENNIS DE TABLE D'HASPARREN
LE 18 SEPTEMBRE 2022**

- I. Le 18 Septembre 2022, se déroulera, à la salle du « Mur à Gauche » (Place Harana) et la salle Mahain Joko d'Hasparren, le 39ème tournoi de tennis de table organisé par l'Association MAHAIN JOKO. Il est **Homologué** par la ligue Nouvelle-Aquitaine. La salle sera ouverte à partir de 8h00 et le pointage sera clos 15 minutes avant chaque tableau.
- II. Le tournoi se disputera sur 18 tables. Le règlement FFTT sera appliqué en cas de litige. Des balles 3 étoiles Nittaku en matière plastique seront fournies. Le matériel utilisé devra être homologué par la FFTT, et la tenue sportive réglementaire sera obligatoire.
- III. L'organisation appliquera le protocole sanitaire en vigueur le jour du tournoi.
- IV. Le tournoi sera composé des tableaux ci-dessous.

Numéro	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Début	11H00	9H00	10H30	13H30	9H30	11H00	14H30	13H30	12H30
	Licenciés promos et 500 à 599 pts	500 à 799 pts	500 à 1099 pts	500 à 1299 pts	500 à 1499 pts	500 à 1699 pts	Toutes catégories	Poussin à Junior <700 pts	Doubles <2999 pts
Prix	5,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	7,00 €	5,00 €	2x4,00 €

- V. Au minimum, 2000 euros de récompenses seront distribués. **Les finalistes des tableaux 6 et 7 seront dotés en espèces.** Des lots à partir des ¼ finalistes seront distribués suivant les tableaux.
- VI. Pour les tableaux ayant moins de 12 participants, les organisateurs se réservent le droit de modifier les récompenses.
- VII. Poules de 3 ou 4 pour tous les tableaux avec deux sortants par poule, en fonction du nombre de participants. Chaque partie se disputera au meilleur des 5 manches.
- VIII. Chaque joueur pourra participer à 3 tableaux maximum et au double. Le tableau 8 est réservé aux jeunes de 500 à 699 points des catégories Poussin à Junior.
- IX. La licence validée dans la ligue de Nouvelle-Aquitaine est obligatoire sous peine de se voir refuser l'accès au tournoi.
- X. Dans les poules, les joueurs s'arbitreront entre eux, et, dans les tableaux à élimination directe, le perdant devra arbitrer la partie suivante à l'appel du Juge Arbitre.
- XI. Les classements pris en compte sont ceux de la saison 2022-2023.
- XII. Les engagements seront pris jusqu'au vendredi 16 septembre 2022 à 21 heures sur le mail du club. mjhasparren@gmail.com
- XIII. L'association MAHAIN JOKO décline toute responsabilité en cas de pertes, de vols ou d'accidents. Le fautif de destructions en supportera les frais et poursuites éventuelles.
- XIV. Une buvette avec boissons, sandwiches, gâteaux, crêpes... sera à la disposition de tous.
- XV. Le fait de s'engager dans le tournoi implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement que les organisateurs se réservent le droit de modifier. Pour tout ce qui sera omis dans le présent règlement, il sera fait appel au règlement de la FFTT.
- XVI. Aucune inscription ne sera enregistrée sur place (sauf pour le T9-Doubles).